



# L'ÉCHO DU PNA LOUTRE

Bulletin de liaison du Plan National d'Actions  
en faveur de la Loutre d'Europe 2010-2015

N°10 Octobre 2016

## Editorial

Voici le 10<sup>ème</sup> et dernier *Echo du PNA Loutre*, qui, après avoir résonné pendant 5 ans, annonce, non pas la fin mais la poursuite de la politique de protection en faveur de la Loutre, grâce au lancement d'un nouveau type de Plans Nationaux d'Actions. On peut raisonnablement dire que ce premier plan, ambitieux, a été un succès, grâce à l'investissement d'un grand nombre d'acteurs de terrain. Qu'ils en soient ici remerciés.

Les PNA ont montré leur intérêt dans la politique nationale en matière de restauration et de maintien des espèces. Cet outil a ainsi été conforté par la Loi pour la reconquête de la biodiversité de la nature et des paysages du 8 août dernier.

Même si la Loutre n'est plus considérée comme menacée à l'échelle du territoire métropolitain selon la liste rouge nationale de l'UICN, la situation est à relativiser puisque seule la région biogéographique atlantique abrite des populations dont l'état de conservation est désormais jugé comme étant favorable. L'espèce n'a pas encore terminé la reconquête de ses anciens territoires et de multiples menaces, d'origine anthropique, persistent sur ses populations.

Le ministère de l'environnement souhaite donc poursuivre ce plan, dans le cadre de la réforme qu'il mène sur cet outil, sous la forme d'un « PNA de conservation ». Celui-ci permettra de mener les actions de protection et de restauration de l'espèce en mobilisant un grand nombre de politiques publiques environnementales et sectorielles et en conciliant la présence de la Loutre avec les activités humaines, dans un objectif de développement durable. Ce nouveau plan permettra de valoriser les actions initiées entre 2010 et 2016 au sein d'un réseau désormais mieux structuré. En effet, la SFPEM, que nous remercions pour la qualité de son travail, est reconnue pour sa capacité à fédérer les acteurs et à centraliser l'information. La collaboration entre la SFPEM et la DREAL Nouvelle-Aquitaine, entre les DREAL concernées et l'ensemble des nombreux partenaires locaux qui détiennent les leviers pour agir, devra se poursuivre dans l'avenir, pour le bien de la Loutre et pour le nôtre...

Véronique BARTHELEMY (DREAL Nouvelle-Aquitaine)

# SOMMAIRE

Séminaire national sur le PNA Loutre .....	2
Bilan du PNA Loutre 2010-2015 .....	5
Analyse du potentiel d'accueil de la Loutre d'Europe .....	6
Loutre et gestion des milieux .....	10
Cohabitation Loutre-Pisciculture .....	11
Opération Havre de Paix .....	15
Communication .....	16
Parutions .....	19



## SEMINAIRE NATIONAL SUR LE PNA LOUTRE

Le Plan national d'actions 2010-2015 en faveur de la Loutre d'Europe touche à sa fin, après presque 6 ans de mise en œuvre. Il est maintenant l'heure de faire le bilan.

La DREAL Nouvelle-Aquitaine, désormais, coordinatrice du plan pour le compte du Ministère de l'Environnement, et la SFPEM, structure animatrice, ont organisé, les 17 et 18 juin 2016, à Limoges, un séminaire de restitution intitulé *Le Plan national d'actions 2010-2015 en faveur de la Loutre d'Europe : bilan et perspectives*.

L'évènement a réuni une centaine de participants motivés par la préservation de l'espèce. La première journée a été l'occasion de faire le point sur les principaux axes du PNA Loutre. Jacques REGAD, directeur adjoint de la DREAL, chargé de la transition écologique et énergétique, et Stéphane AULAGNIER, président de la SFPEM jusqu'en octobre 2015, ont ouvert les débats, en replaçant les PNA dans la politique nationale en faveur de la biodiversité et en rappelant l'historique et les enjeux du PNA Loutre.



Les nombreux partenaires intervenus dans la déclinaison du plan ont été vivement remerciés.

Véronique BARTHELEMY, de la DREAL Nouvelle-Aquitaine, chargée de la coordination du PNA Loure au niveau national et Rachel KUHN, animatrice nationale du PNA à la SFPEM, ont ensuite présenté l'outil PNA, en relation avec la politique de protection des espèces, ainsi que les grands principes du PNA Loure. Elles ont annoncé la poursuite des actions en faveur de la Loure, au travers d'un nouveau type de PNA, le PNA de conservation, destiné à répondre au plus près à la réglementation et aux contraintes budgétaires actuelles. Ce PNA de conservation sera constitué d'une liste d'actions à poursuivre sur le long terme afin d'inclure la préservation de la Loure dans les politiques publiques, de réduire les menaces pesant sur ses populations et de l'accompagner dans son mouvement de recolonisation de ses anciens territoires. La cohabitation de l'espèce avec les activités humaines sera l'un des enjeux principaux de ce nouveau plan.

Après cette entrée en matière, les sujets sur l'amélioration des connaissances sur l'espèce et les menaces qui pèsent sur elle ont été abordés, en commençant par le suivi de la répartition ; Rachel KUHN fit un point sur la centralisation des données et Pierre RIGAUX (LPO PACA) présenta, à titre d'exemple, les formations à la recherche d'indices de présence organisées en Provence. Puis, Audrey SAVOURE-SOUBELET et Patrick HAFFNER (MNHN) présentèrent les résultats de l'analyse du potentiel d'accueil de la Loure en France. Vint ensuite une session consacrée à la collecte et à la valorisation des cadavres avec des interventions de Rachel KUHN, Pascal FOURNIER (GREGE), Franck SIMONNET (GMB) et Alain TEXIER (Naturalistes Vendéens). Johan MICHAUX (Université de Liège et CIRAD) conclut la matinée par la présentation de l'étude génétique des populations de Loure d'Europe en France, réalisée avec Lise-Marie PIGNEUR.

L'après-midi débuta par une session sur les mesures pour réduire la mortalité routière avec des exposés de Benoît MARCHADOUR (LPO Pays de Loire), Xavier BARON (PNR du Marais poitevin), Pascal FOURNIER (GREGE) et Franck SIMONNET (GMB). Stéphane RAIMOND, animateur Loure et pisciculture du PNA, et Rachel KUHN poursuivirent avec les actions menées pour favoriser la cohabitation entre la Loure et la pisciculture.



Discours de Jacques Regad en ouverture du séminaire



Rachel Kuhn, Patrick Haffner et Audrey Savouré-Soubelet



Franck Simonnet, Alain Texier et Pascal Fournier



F. Simonnet, P. Fournier, Benoît Marchadour et Xavier Baron

Rachel KUHN et Olivier HESNARD (CPIE des Collines Normandes) expliquèrent ensuite ce qu'est l'Opération Havre de Paix pour la Loutre. Rachel KUHN compléta les interventions avec des informations sur quelques autres réalisations du PNA (actions de communication, édition d'un guide de recommandations sur la gestion des milieux aquatiques...) et conclut avec la liste prévisionnelle des actions du futur PNA de conservation, dont la rédaction est en cours.

L'après-midi fut clôturée par les discours de remerciements de Jacques REGAD et de Christian ARTHUR, actuel président de la SFPEM. Ceux qui restèrent le soir purent admirer sur grand écran *La Loutre en toute intimité*, film sorti en 2015 et s'inscrivant dans le volet « sensibilisation » du PNA. Stéphane RAIMOND, qui a travaillé plus de 2 ans sur ce documentaire, était présent pour répondre aux questions.

Le lendemain, une quarantaine de participants visitèrent la pisciculture du Breuilh, en Dordogne, récemment équipée de systèmes (clôtures, grilles...) pour prévenir la prédation par la Loutre, installés suite aux recommandations de Stéphane RAIMOND qui s'était rendu sur le site en 2014, dans le cadre de l'animation Loutre-pisciculture du PNA.

L'après-midi, Murielle LENCROZ (CEN Limousin) présenta l'outil pédagogique *Qui a vu Lulu ?* devant un auditoire conquis par la qualité de cette mallette ludique et adaptée à tout public.

Le compte-rendu du colloque, rédigé par l'ensemble des intervenants, et les diaporamas seront disponibles prochainement sur les sites de la SFPEM et de la DREAL Nouvelle-Aquitaine. Le programme, les photos, le dossier de presse et le communiqué de presse sont disponibles aux liens ci-dessous.

Rachel KUHN (SFPEM, animatrice du PNA)  
Véronique BARTHELEMY (DREAL Nouvelle-Aquitaine)

[www.sfepm.org/pdf/seminairePNAloutre-programme.pdf](http://www.sfepm.org/pdf/seminairePNAloutre-programme.pdf)

[www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/plan-national-d-actions-en-faveur-de-la-loutre-d-a1207.html](http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/plan-national-d-actions-en-faveur-de-la-loutre-d-a1207.html)

[www.prefectures-regions.gouv.fr/nouvelle-aquitaine/Documents-publications/Salle-de-presse/Communiques-et-dossiers-de-presse/Plan-national-d-action-en-faveur-de-la-Loutre-d-Europe](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/nouvelle-aquitaine/Documents-publications/Salle-de-presse/Communiques-et-dossiers-de-presse/Plan-national-d-action-en-faveur-de-la-Loutre-d-Europe)



Stéphane Raimond et Rachel Kuhn



Olivier Hesnard



Visite de la pisciculture du Breuilh



Présentation de *Qui a vu Lulu ?* par Murielle Lencroz

Photos : Thierry Degen/DREAL Nouvelle-Aquitaine

# BILAN DU PNA LOUTRE 2010-2015

Le rapport d'activités 2015-2016 et bilan final du Plan national d'actions en faveur de la Loutre 2010-2015 présente les actions réalisées depuis le bilan annuel précédent, en 2015 et 2016, et fait le point sur chaque fiche action du PNA.

Téléchargeable au lien :

[www.sfepm.org/pdf/BilanPNA\\_Loutre.pdf](http://www.sfepm.org/pdf/BilanPNA_Loutre.pdf)

Une brochure *Agir pour la Loutre d'Europe - Retour sur 5 ans d'actions 2010-2015* a également été réalisée. Celle-ci synthétise les avancées sur les grands volets du plan.

Téléchargeable au lien :

[www.sfepm.org/pdf/Brochure\\_retour\\_PNA\\_Loutre](http://www.sfepm.org/pdf/Brochure_retour_PNA_Loutre)

Rachel KUHN (SFEPM, animatrice du PNA Loutre)  
Véronique BARTHELEMY (DREAL Nouvelle-Aquitaine)



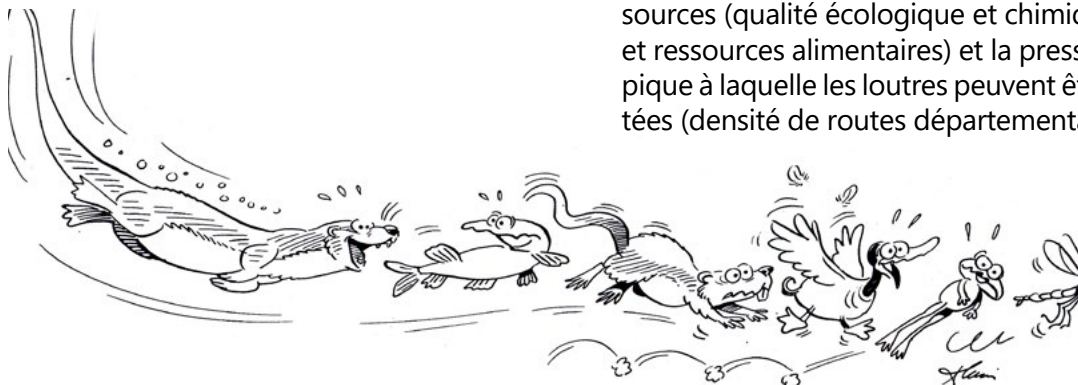
# ANALYSE DU POTENTIEL D'ACCUEIL DE LA LOUTRE D'EUROPE

Le Service du Patrimoine Naturel du MNHN a été mandaté pour répondre à l'action 6 « Déterminer le potentiel d'accueil de la Loutre d'Europe par secteur géographique » du Plan National Loutre 2010-2015. L'objectif de cette action est d'obtenir une représentation cartographique différenciant les zones potentiellement favorables à la Loutre de celles qui le sont moins. De nombreuses études similaires ont été réalisées à l'échelle européenne (REUTHER & KREKEMEYER 2014) ou locale (CAVILLON 2011, LERAT *et al.* 2012, VAN LOOY *et al.* 2012, KREYER 2013), mais à ce jour aucune ne s'était focalisée à l'échelle de la métropole. Le résumé ci-dessous synthétise brièvement l'étude réalisée et publiée dans la Revue d'Ecologie *Terre et Vie* (SAVOURE-SOUBELET *et al.* 2015).

Le logiciel Maxent, permettant de créer un modèle de la distribution spatiale d'une espèce en se basant sur les conditions environnementales des sites dans lesquels la présence de l'espèce est avérée, a été utilisé pour cette étude. Ce logiciel ne nécessite pas de données d'absence car il peut se baser uniquement sur des données de présence avérées. A l'issue du processus de modélisation, chaque site se voit attribuer un score représentant la probabilité que les conditions favorables à l'espèce soient réunies (c'est-à-dire les conditions environnementales correspondant à celles rencontrées dans les sites où la présence de l'espèce est avérée). Dans le cadre de ce travail, cette probabilité que les conditions favorables soient réunies dans le site est appelée « potentiel d'accueil » et est assimilée à la probabilité que la Loutre, si toutefois elle arrivait dans le sous-secteur hydrographique, trouve un habitat favorable à son implantation.

La réalisation de ce modèle nécessite donc des données de présence de la Loutre ainsi que des données des différents paramètres environnementaux considérés comme indispensables à la présence de l'espèce. Les données de présence utilisées sont issues des données récoltées dans le cadre de l'évaluation de l'état de conservation de l'espèce selon l'article 17 de la Directive Habitat Faune Flore. Les paramètres environnementaux sont regroupés en quatre grandes catégories : disponibilité et qualité du milieu aquatique et des zones humides, disponibilité des ressources alimentaires, dérangement humain et caractéristiques du paysage. Chaque catégorie doit être représentée a minima par une variable. L'ensemble des variables ainsi que les résultats du modèle sont restitués à l'échelle des 1110 sous-secteurs hydrographiques métropolitains issus de la base de données sur la cartographie thématique des agences de l'eau et du ministère chargé de l'Environnement (CarTHAgE version 3.0).

Plusieurs associations entre les variables sont testées dans des modèles différents. Le meilleur modèle choisi, correspondant à celui dont la valeur d'AUC (Area Under Curve) est la plus importante, prend en compte 7 variables disponibles pour 1012 des 1110 sous-secteurs hydrographiques (tab. 1). De nombreuses autres caractéristiques environnementales et variables importantes pour la Loutre ont été considérées mais ont dû être écartées par manque de données disponibles ou parce qu'elles ne se montraient pas assez discriminantes dans les modèles préparatoires. Les sept variables utilisées permettent en théorie de représenter l'habitat de la Loutre d'Europe (proportion de zones agricoles, relief, densité des cours d'eau), sa qualité et ses ressources (qualité écologique et chimique de l'eau et ressources alimentaires) et la pression anthropique à laquelle les loutres peuvent être confrontées (densité de routes départementales).



Tab.1. Récapitulatif des variables intégrées pour chaque modèle testé et descripteurs de la qualité des modèles.  
En rouge : les variables prises en compte dans le meilleur modèle.

		Toutes variables	Mod.1	Mod.2	Mod.3	Mod.4	Meilleur modèle
Disponibilité de l'habitat en eau et en zones humides	Densité des cours d'eau (m/km <sup>2</sup> )	X	X	X	X	X	X
	Proportion de plans d'eau (% surface)	X	X				
	Sinuosité des cours d'eau	X					
Disponibilité de la ressource alimentaire	Biomasse de poissons (g/a)	X					
	Poissons binaire	X	X				
	Biomasse d'écrevisses (g/a)	X	X	X	X	X	X
Taux de pollution minimum	Qualité des cours d'eau (Indice de 2 à 8)	X	X	X	X	X	X
Possibilité d'échange entre les populations et d'expansion des populations	Linéaire d'autoroute (m/km <sup>2</sup> )	X					
	Linéaire de route nationale (m/km <sup>2</sup> )	X	X	X			
	Linéaire de route départementale (m/km <sup>2</sup> )	X	X	X	X	X	X
	Linéaire de routes autre (m/km <sup>2</sup> )	X	X	X			
Dérangement humain minimum	Densité de population humaine (hab/km <sup>2</sup> )	X	X				
	CLC Proportion de zones urbanisées (% surface)	X	X	X			
Caractéristiques générales de l'écosystème	CLC Proportion d'agriculture intensive (% surface)	X	X	X	X	X	X
	CLC Proportion d'agriculture extensive (% surface)	X	X	X	X	X	X
	CLC Proportion de landes et pelouses (% surface)	X					
	CLC Proportion de milieux fermés (% surface)	X	X	X	X	X	
	CLC Proportion de milieux minéraux (% surface)	X					
	CLC Proportion d'eaux douces (% surface)	X	X	X			
	CLC Proportion d'eaux saumâtres (% surface)	X					
	Utilisation dominante du territoire (CLC)	X					
	Proportion du Relief inférieur à 200 m (% surface)	X	X	X	X	X	X
	Proportion du Relief entre 200 et 600 m (% surface)	X	X				
	Proportion du Relief supérieur à 600 m (% surface)	X	X	X	X		
Etat des berges et de la ripisylve	Continuité de la ripisylve	X					
	Hauteur de la Strate dominante	X					
	Naturalité des habitats	X	X	X	X		
	Pénétrabilité des matériaux	X	X	X	X		
Résultat des modèles	Nombre de variables	28	19	15	11	8	7
	Données loutres utilisées pour la calibration	322	322	322	322	422	422
	Données loutres du jeu «test»	107	107	107	107	40	140
	Sous-secteur sans loutres	751	751	751	751	1012	1012
	AUC calibration	0.715	0.712	0.711	0.689	0.687	0.668
	AUC test	0.544	0.548	0.546	0.604	0.630	0.662
	Ecart-type de l'AUC	0.025	0.024	0.026	0.024	0.021	0.022
	Ratio AUC <sub>calibration</sub> /AUC <sub>test</sub>	0.761	0.770	0.768	0.877	0.917	0.992

D'après ce modèle, 30 % des sous-secteurs de France métropolitaine sont peu favorables à la Loutre (potentiel d'accueil inférieur à 0,33), 68 % sont assez favorables à l'implantation de loutres d'Europe ( $0,33 < \text{potentiel d'accueil} \leq 0,66$ ) et 2 % des sous-secteurs peuvent être considérés comme très favorables à l'implantation de loutres d'Europe (potentiel d'accueil supérieur à 0,66) (Fig. 1).

Comme tout résultat issu de modélisation, la carte obtenue est à interpréter avec prudence. En effet, l'hétérogénéité des données de présence est avant tout le reliquat du recul des loutres et reflète donc plus les pressions qui ont contribué à les faire disparaître du nord-est que les conditions environnementales actuelles. À cet égard, les conditions environnementales dans lesquelles la Loutre est présente de nos jours pourraient être considérées comme sub-optimales et représenter plutôt les conditions des zones refuges où les loutres ont pu survivre que les conditions idéales à leur survie (BOUCHARDY 1986, SIMONNET & GREMILLET 2009). De plus, étant donné la variation dans la taille des sous-secteurs, la finesse de l'analyse peut diminuer pour certaines zones, notamment en Somme où les secteurs hydrogra-

phiques sont de grande taille. Le modèle étant construit sur la base de notre connaissance de la distribution actuelle des loutres, seule l'interprétation experte et une connaissance fine du terrain permettrait d'améliorer l'image sur laquelle le modèle est basé.

L'objectif principal de ce modèle est de mettre en exergue certaines régions considérées comme potentiellement favorables mais où la Loutre n'est pas encore de retour. Quatre zones se détachent clairement (Fig.1). Outre leur mise en évidence par le modèle, ces zones ont également hébergé les dernières populations de Loutre des régions considérées, certaines ayant persisté jusque dans les années 1990. Les zones du nord-ouest du Bassin Parisien, de la frontière belge et du Grand Est présentent un intérêt particulier de par leur proximité avec les populations actuellement existantes (Orne, Aube, Jura et Saône-et-Loire). La Loutre poursuivant toujours sa recolonisation, une attention particulière devrait être apportée à ces zones afin de favoriser le retour et maintien de l'espèce dans ces secteurs.

Audrey SAVOURE-SOUBELET &  
Patrick HAFFNER (MNH)

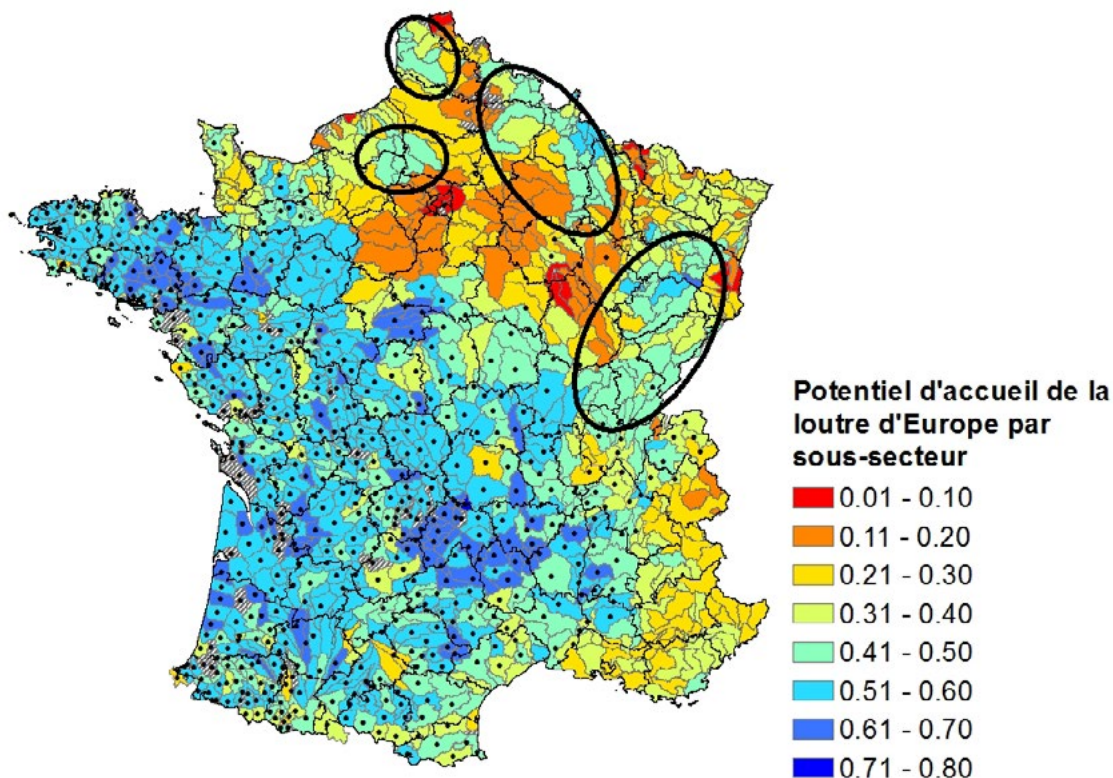


Figure 1. Modèle du potentiel d'accueil de la Loutre d'Europe en France métropolitaine, les points noirs représentent les présences actuelles connues de la Loutre d'Europe dans les sous-secteurs. Les sous-secteurs hachurés correspondent à ceux pour lesquels tous les paramètres n'ont pu être renseignés. Les cercles noirs représentent les zones considérées comme potentiellement favorables mais où la Loutre n'est pas encore de retour.



## Références :

BOUCHARDY C. (1986). *La loutre*. Le sang de la terre éditeurs, Paris.

CAVILLON C. (2011). *Qualité et fragmentation du réseau d'habitats du corridor rivulaire des bassins versants de la Loire et du Rhône. La Loutre d'Europe (Lutra lutra) et le Castor d'Europe (Castor fiber galliae). Espèces focales potentielles pour une évaluation du corridor alluvial ?* Rapport de stage de M2, Université de Montpellier.

KREYER M. (2013). *Détermination du potentiel d'accueil de la Loutre d'Europe en Alsace. Cartographie des habitats favorables : action n°6 du PNA pour la Loutre*. Rapport de stage de M1, UJF Grenoble.

LERAT D., LUTZ S. & VARANGUIN N. (2012). *Programme de suivi : Faune aquatique – La Loutre d'Europe (Lutra lutra, Linnaeus 1758) en Bourgogne*. Société d'Histoire Naturelle d'Autun.

REUTHER C. & KREKEMEYER A. (2004). *On the Way Towards an Otter Habitat Network Europe (OHNE)*. Habitat, 15.

SAVOURE-SOUBELET A., WITTE I., FLAMME L., GRECH G. & HAFFNER P. (2015). Détermination du potentiel d'accueil de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) par secteur géographique en France métropolitaine. *Revue d'Ecologie (Terre et Vie)* 70 (4) : 293-313.

SIMONNET F. & GREMILLET X. (2009). Préservation de la Loutre d'Europe en Bretagne : prise en compte de l'espèce dans la gestion de ses habitats. *Le Courrier de la Nature* 247 : 25-33.

VAN LOOY K., CAVILLON C., TORMOS T., PIFFADY J., LANDRY P. & SOUCHON Y. (2012). Are generalist and specialist species influenced differently by anthropogenic stressors and physical environment of riparian corridors? *Riparian ecology and conservation* 1: 25-35.



# LOUTRE ET GESTION DES MILIEUX



## Sortie du guide de *Recommandations pour une gestion des milieux aquatiques favorable à la Loutre d'Europe*

La Loutre est en voie de recolonisation mais, rappelons le, ce mouvement est lent et fragile, en raison notamment du faible taux de reproduction de l'espèce et de la persistance de menaces, principalement la mortalité par collisions avec des véhicules. Afin d'encourager le retour de la Loutre, il est nécessaire de préserver et de restaurer son habitat. En particulier la présence de zones offrant suffisamment de nourriture est indispensable pour la poursuite du mouvement de recolonisation. Les loutres ont aussi besoin d'endroits où gîter. Les femelles avec leurs petits sont particulièrement dépendantes de zones tranquilles, avec beaucoup de cachettes et des proies abondantes et faciles à capturer. Afin d'encourager l'amélioration de la capacité d'accueil pour la Loutre, la SFPEM a publié le guide *Recommandations pour une gestion des milieux aquatiques favorable à la Loutre d'Europe*, ce qui correspond à l'action 15 du PNA Loutre. Ce document est destiné aux gestionnaires des cours d'eau et des zones humides, aux aménageurs, aux particuliers... à tous ceux susceptibles d'intervenir sur les milieux aquatiques et leurs abords. Il leur propose des mesures allant dans le sens de la conservation de la Loutre.



Guide téléchargeable depuis la page : [www.sfpepm.org/conservationloutre.milieu.htm](http://www.sfpepm.org/conservationloutre.milieu.htm)

Lien direct : [www.sfpepm.org/pdf/Guide\\_loutre\\_milieux.pdf](http://www.sfpepm.org/pdf/Guide_loutre_milieux.pdf)

Exemplaires papier disponibles auprès de la SFPEM ([loutre@sfpepm.org](mailto:loutre@sfpepm.org)) et de la DREAL Nouvelle-Aquitaine ([veronique.barthelemy@developpement-durable.gouv.fr](mailto:veronique.barthelemy@developpement-durable.gouv.fr)).

Rachel KUHN (SFPEM, animatrice du PNA Loutre)

### Portrait

Noms communs : Loutre d'Europe  
Nom scientifique : *Lutra lutra*  
Classe : Mammifères  
Ordre : Carnivores  
Famille : Mustélidés  
Sous-famille : Lutrinae  
Taille : 100 - 130 cm dont 1/3 pour la queue  
Poids : 6 à 11 kg  
Milieu généralement plus grande que les femelles



**Habitat** : tous types de milieux aquatiques (cours d'eau de toutes tailles, lacs, étangs, mares, marais...) des plaines jusqu'aux hautes montagnes.  
Les loutres qui vivent en bord de mer gîchent parfois dans l'estran mais elles ont toujours besoin d'eau douce pour boire et débarrasser leur pelage de sel.

**Régime alimentaire** : poissons principalement, part importante d'amphibiens et d'invertébrés aquatiques, occasionnellement des mammifères, oiseaux, reptiles et insectes.  
Régime variable selon les saisons et les secteurs géographiques.

**Adaptation** : les loutres sont parfaitement adaptées à leur milieu grâce à leur corps hydrodynamique, à leurs pattes palmées et à leur pelage particulièrement isolant.



**Mode de vie** : solitaire, territorial, généralement nocturne. Les demeures vitales ont une taille qui dépend des ressources disponibles mais ils sont généralement très proches (par exemple 20 km le long d'un cours d'eau). Le territoire d'un mâle peut englober celui de plusieurs femelles.

**Reproduction** : possible toute l'année  
Gestation : 2 mois  
Période : 1-3 petits  
Prématuré sortie : 2-3 mois  
Sevrage : 4 mois  
Émancipation : 6-8 mois, parfois plus  
Maturité sexuelle : 2-3 ans



### Comment repérer sa présence ?

**Grâce aux indices**  
Les plus faciles à trouver sont ses croûtes, appelées digresses, que la loutre dépose dans des endroits stratégiques pour signaler sa présence à ses congénères (sous les ponts, au niveau des conflits, sur les pierres, au niveau des troncs d'arbres... en fait tout support et tout élément qui interrompent le courant du passage. Au rose oblique, il faut inspecter les précieux points d'eau doux. Les digresses font rarement généralement des tas et sont rarement cylindriques. Elles sont véritablement lorsqu'elles sont fraîches, puis deviennent noires et finalement grises au bout de quelques semaines. On peut y voir des restes de poissons et d'autres proies consommées. Elles ont une odeur très caractéristique qui n'est pas désagréable et qui ressemble un peu à celle du miel (de châtaigner).

On peut également scruter les berges à la recherche d'impressions. Celles de la loutre ont cinq doigts disposés en éventail. Souvent seuls quatre doigts sont marqués si le mâle. L'axe de symétrie qui passe par le doigt de milieu indique qu'on a affaire à une patte à cinq doigts. Les petites digitales sont en forme de goutte d'eau et les griffes, très petites, y sont attachées. Les empreintes mesurent environ 6 cm de long pour les pattes avant et 7 cm pour les pattes arrière.

Autre indice, les allées et venues d'une loutre, par exemple d'un ruisseau à une mare, appellent l'herbe, formant ce qu'on appelle « des couloirs ». Attention à ne pas confondre avec des couloirs de ragondins où l'herbe est rasée !



Répartition de la loutre d'Europe en France en 2013. La répartition étant en constante évolution, nous nous réservons à consulter régulièrement des cartes actualisées (site [loutre.milieu.org](http://loutre.milieu.org)).



# COHABITATION LOUTRE~PISCICULTURE



## Edition d'une plaquette et inauguration d'installations anti-prédation

La SFEPM et ses partenaires œuvrent depuis plusieurs années pour concilier la préservation de la Loutre avec la production piscicole. C'est l'un des grands volets du PNA. Il s'agissait tout d'abord d'informer les pisciculteurs sur les risques réels et de rétablir certaines vérités. Un animateur « Loutre et pisciculture » a été nommé. Lui-même ancien pisciculteur et bon connaisseur de la Loutre, sa mission a été de sensibiliser les exploitants et de les conseiller sur les moyens techniques pour se prévenir des dégâts que la Loutre peut causer.

A ce jour, l'animateur, Stéphane RAIMOND, est intervenu sur plus d'une vingtaine de sites, où il a conçu des systèmes de protection tenant compte des capacités de la Loutre et des méthodes de travail du pisciculteur. Certains de ces sites font partie d'établissements de formation en aquaculture, ce qui a permis dans le même temps de sensibiliser de futurs pisciculteurs.

Après les travaux de mise en défend, un des exploitants (Pisciculture de la Fajolle dans l'Aude), a organisé une inauguration de son installation, avec conférence et projections de films sur la Loutre (voir p. 12). Un panneau d'explication du projet sera installé sur ce site ouvert au public. Un autre site aménagé (Pisciculture du Breuilh en Dordogne) a été visité par une quarantaine de personnes, le 18 juin 2016, lors du séminaire consacré au PNA Loutre (voir p. 2).

Un important travail de communication a été fait sur cette problématique à travers des articles, des conférences, des films, des réunions. Une plaquette *Loutre et pisciculture, une cohabitation possible* vient aussi d'être réalisée.

Rachel KUHN

[www.sfepm.org/pdf/Plaquette\\_Loutre\\_Pisciculture.pdf](http://www.sfepm.org/pdf/Plaquette_Loutre_Pisciculture.pdf)

Plus d'informations sur [www.sfepm.org/loutreaquaculture.htm](http://www.sfepm.org/loutreaquaculture.htm).



Patrice Nouallet (gilet jaune) fait visiter son exploitation aménagée pour prévenir la prédation par la Loutre (Photo : Thierry Degen/DREAL Nouvelle-Aquitaine)



Stéphane Raimond apporte des explications complémentaires (Photo : Rachel Kuhn)





## De la truite à la loutre

Les 24 et 25 mars derniers, Stéphane RAIMOND, expert de la problématique de la prédation en milieu piscicole, s'est rendu en Bretagne, à la demande du Groupe Mammalogique Breton (GMB), afin de visiter trois exploitations confrontées aux prélèvements intempestifs du musté-lidé sur leur production.

Les trois piscicultures concernées sont situées dans la région de Guinguamp (22), sur un même bassin versant, celui du Trieux, cours d'eau que la Loutre n'a jamais déserté puisque ses sources étaient incluses dans la zone de maintien de l'espèce au plus bas de ses populations. Trois exploitations, trois cas bien distincts. Une exploitation peu étendue fournissant des truites arc-en-ciel pour le « repeuplement », reprise récemment par un jeune couple ; une salmoniculture de truites arc-en-ciel destinées à l'agro-alimentaire, de plus grande superficie pour une affaire familiale installée depuis longtemps ; une structure très étendue comportant plusieurs étangs de production de vairons. Les mesures de protection à préconiser devaient s'adapter à la configuration, au type de production et au mode de travail de chacun.

Rappelons qu'il n'est pas si aisé d'être plus rusé que Dame Loutre ! Un interstice, un grillage un peu lâche, une buse d'évacuation des eaux non protégée, la possibilité de trouver des appuis pour une meilleure escalade des grillages permettent à ce charmant mais agile et tenace animal de s'introduire dans le « garde-manger ». Mais Stéphane, fort de son expérience, a su présenter des solutions à tous ; beaucoup de grillage enterré, pas mal de portillons, des grilles au niveau des voies d'eau et un peu d'électricité sur les sommets (voir les autres exemples de piscicultures aménagées sur les conseils de Stéphane). Dans un cas, il est même envisagé de modifier les pratiques d'élevage en conservant les poissons les plus vulnérables sous abri et en limitant la présence en eau libre à des stades moins attractifs pour la Loutre.

De plus, et ce n'est pas là le moindre des atouts de Stéphane, son passé dans la profession lui permet de cerner les enjeux parfois considérables qui préoccupent à juste titre ces pisciculteurs confrontés à la prédation par la Loutre. Animé par la même passion de l'élevage de poissons, parlant la même langue, il favorise ainsi les échanges francs et sait rassurer ces exploitants inquiets de leur tête à tête avec cet animal protégé.



Photos : Aline Moulin

Ces expertises ont ensuite donné lieu à des rapports attestant de la prédation sur les piscicultures en question et faisant état des possibilités d'aménagement, chiffrage des travaux compris. Ces rapports pourront à terme soutenir les demandeurs dans leur requête de subventions pour que chacun reste chez soi, la Loutre dans sa rivière et les poissons dans leur bassin, pour une cohabitation sans heurts ni tracasseries.

Au sortir de l'une de ces trois visites, une piscicultrice, souriant de nouveau, a laissé échapper : « On ne lui veut pas de mal à la Loutre, elle était là avant nous, mais on ne sait plus quoi faire. J'avais un peu peur en vous appelant, comme c'est un animal protégé... Je suis rassurée, on se sent moins seul ». Et c'est bien là l'enjeu de la médiation, réconcilier l'Homme avec la faune qui l'entoure et l'enquiquine parfois, l'accompagner vers la cohabitation sans oublier de l'écouter et, de temps en temps... de le protéger !

Aline MOULIN & Franck SIMONNET (GMB)



## Une clôture anti-prédation sur la pisciculture de La Fajolle : retour sur deux années de démarches...

Depuis quelques semaines, la Pisciculture de La Fajolle est équipée d'une clôture spécialement conçue pour empêcher la prédation due à la Loutre d'Europe. L'exploitation située au cœur du Pays de Sault, dans les Pyrénées audoises, est une des toutes premières installations aquacoles françaises à bénéficier de ce dispositif.

La pose de la clôture a été possible grâce à la mobilisation de la Communauté de communes des Pyrénées audoises et à un cofinancement de l'Etat sur des crédits Natura 2000 débloqués spécialement par le ministère de l'écologie. L'investissement total s'élève à 15 000 €, financés à 20 % par la Communauté de communes et à 80 % par l'Etat.



### Des indices dès 2013

La Loutre d'Europe a effectué un retour d'abord discret puis plus spectaculaire dans la Haute-Vallée de l'Aude au début des années 2010. Remontant lentement les cours d'eau pour découvrir des lieux d'installation potentiels, le mustélidé est a priori arrivé sur la commune de La Fajolle dans le courant de l'année 2013. C'est à l'automne de cette année-là que les premiers signes de présence sur la pisciculture de La Fajolle ont été décelés par le pisciculteur François ISAMBERT : des traces de sang sur la neige, puis des poissons déchiquetés, des « toboggans »

causés par les glissades du mammifère dans les bassins et enfin des « épreintes ». La pose d'un piège photographique a permis de confirmer la présence de l'animal à plusieurs reprises.

### Une expertise financée par le PNA

Dès l'apparition des premiers signes de prédation, François ISAMBERT a contacté Stéphane RAIMOND qui l'a conseillé pour l'installation en urgence d'une clôture électrique provisoire, puis s'est rendu sur place pour concevoir un système plus pérenne. L'expertise, financée par la SFPEM grâce à une aide du Parc Zoologique de Paris et de la Fondation Nicolas Hulot, a été réalisée au printemps 2014. Elle a permis d'estimer le préjudice subi par l'exploitation (environ 14 000 € dès la première année) et de définir des préconisations techniques afin de réaliser une clôture de protection et la pose de grilles spécifiques aux arrivées et sorties d'eau.

### Un cofinancement état/communauté de communes

Les services de l'Etat (DREAL LR et DDTM 11) ont ensuite effectué une visite sur le site et ont suggéré à François ISAMBERT de solliciter une aide auprès d'une collectivité afin de bénéficier d'un taux de subvention plus important que ne l'aurait permis une démarche individuelle.

La Communauté de communes des Pyrénées audoises a répondu favorablement à cette demande et accepté de prendre en charge la maîtrise d'ouvrage, ce qui a permis au final d'obtenir un financement à 100 % et un déblocage de crédits sur l'année 2015. L'Office national des forêts a été choisi pour effectuer les travaux qui ont débuté à l'automne 2015 pour s'achever au début du printemps 2016 par la pose des dernières grilles.



## Inauguration de l'équipement

L'inauguration de cet équipement novateur a eu lieu le vendredi 27 mai, en présence notamment de Sylvie SIFFERMANN, Sous-préfète de Limoux, de Francis SAVY, Conseiller général et Président de la Communauté de communes des Pyrénées audoises, de Marc SAN FRANCISCO, maire de La Fajolle entouré de l'ensemble du conseil municipal, de Christine MEUTELET et Elise LABYE, en charge des dossiers Natura 2000, respectivement à la DDTM et à la Chambre d'Agriculture et d'Anne LAURENT, responsable des travaux à l'ONF pour l'Aude et les Pyrénées-Orientales.



Photos : Pisciculture de la Fayolle

## Deux projections organisées dans l'Aude

En marge de l'inauguration de la clôture anti-prédation posée sur son exploitation, François ISAMBERT a organisé deux projections de deux films documentaires sur la Loutre d'Europe : *Le banquet des loutres*, de Ronan FOURNIER-CHRISTOL et *La loutre... en toute intimité !* de Ronan FOURNIER-CHRISTOL et Stéphane RAIMOND. Ces deux projections, qui se sont déroulées à Roquefeuil et Quillan les vendredi 27 et samedi 28 mai dernier, ont permis à quelques 80 personnes d'être sensibilisées au retour de la Loutre dans la Haute-Vallée de l'Aude. La seconde projection s'est conclue par un débat riche en échanges animé par Xavier RUFRAÏ, naturaliste professionnel spécialiste de la conservation des vertébrés.

François ISAMBERT (Pisciculture de la Fayolle)

# Projection Documentaires

## Cinéma Le Familia Quillan

Films tous publics

Entrée libre



**Samedi 28 mai 2016**

**17h15 / Le Banquet des Loutres**

*ou les nuits mouvementées d'un pisciculteur corrézien*  
De Ronan Fournier-Christol (2011). 52 mn

**18h15 / La Loutre... en toute intimité !**

De Ronan Fournier-Christol et Stéphane Raimond (2015). 52 mn

Projections suivies à 19h15 d'un débat sur la loutre d'Europe, animé par Xavier Rufraï, membre du Conservatoire des espaces naturels du Languedoc-Roussillon et spécialiste de la conservation des vertébrés...

Cette projection est organisée par la Pisciculture de La Fajolle en partenariat avec les associations SFEPM, Acces et Le Grand Sault



# OPERATION HAVRE DE PAIX

Rappelons-le, l'Opération Havre de Paix pour la Loutre est une action de conservation participative. Elle permet à des propriétaires d'agir concrètement pour la protection de la Loutre en créant chez eux un espace privilégié pour cette espèce et, s'ils le souhaitent, en communiquant sur leur engagement grâce à un affichage qui permettra d'informer voisins, amis et passants. Un Havre de Paix est un site géré de façon à favoriser la présence de la Loutre et la bonne santé du milieu aquatique : pas de pesticides, les berges sont préservées, le dérangement limité, des abris potentiels pour les loutres sont conservés ou créés, des frayères dans les cours d'eau ou des mares peuvent être aménagées pour favoriser la présence de poissons, grenouilles et crapauds. Les loutres peuvent y trouver le gîte et le couvert !

A ce jour, on compte plus de 80 Havres de Paix dans huit régions. Plusieurs de ces sites accueillent du public, ce qui donne l'occasion d'encore mieux communiquer sur la Loutre. L'opération suscite un réel intérêt dans les médias et sur les réseaux sociaux ; elle a fait l'objet de nombreux articles ainsi que d'émissions à la radio et de reportages télévisés.

Parmi les nouveaux Havres de Paix, citons l'étang du Lauzet, un terrain acquis par l'association SOS Loire Vivante en Haute-Loire, ce qui a fait l'objet d'un reportage sur France 3 et d'une émission à la radio :

<http://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne/haute-loire/loutre-y-es-tu-les-bords-de-loire-reconnus-havre-de-paix-pour-la-loutre-954539.html>

<https://rcf.fr/actualite/environnement/un-havre-de-paix-pour-la-loutre-au-bord-de-loire>

Un autre Havre de Paix a été créé par le Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon sur la zone humide d'Aydat dans le Puy de Dôme, ce qui a également donné lieu à un reportage sur France 3 Auvergne :

<http://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne/puy-de-dome/la-loutre-aime-les-eaux-propres-du-lac-d-aydat-63-1046597.html>

Pour promouvoir cette opération, la SFPEM vient de réaliser un poster distribué aux associations relais, mais qui peut également être mis à disposition d'autres structures souhaitant communiquer sur cette action (fichier ou version papier).

Rachel KUHN



Inauguration d'un Havre de Paix à l'étang du Lauzet par l'association SOS Loire-Vivante  
Photo : Cédric Dedieu



Havre de Paix sur la zone humide d'Aydat  
Photo : SMVVA

**Opération Havre de Paix pour la Loutre d'Europe**  
Créez chez vous un espace accueillant pour ces mammifères semi-aquatiques.

Vous possédez un terrain en bord de cours d'eau, de lac, d'étang, de zone humide ?  
Vous pouvez en faire un Havre de Paix pour la Loutre d'Europe.

Il s'agit d'un espace où le milieu aquatique est préservé, le dérangement est limité, l'utilisation de pesticides est prosaïcée, des zones de végétation et des abris potentiels pour les loutres sont maintenus. C'est un endroit où les loutres pourront se cacher, se reposer, se nourrir, voire même se reproduire.

La taille du terrain n'a pas d'importance, il peut s'agir d'un jardin, même en ville !  
Un Havre de Paix peut être créé dans toutes les régions au sein de l'aire de répartition de l'espèce mais il n'est pas nécessaire que des loutres soient (déjà) présentes sur votre terrain !

Pour créer un Havre de Paix, il vous suffit de signer une convention avec la Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères et ses partenaires qui relaient l'opération dans votre région.

Vous trouverez le petit guide des Havres de Paix avec des informations sur l'espèce et des conseils sur la gestion de votre territoire.

**Havre de Paix pour la Loutre**  
d'Europe

Si, les gîtes et les habitats de la Loutre sont protégés, il contribuera à sa préservation et à augmenter les succès.

Plus d'informations sur [www.sfpepm.org/HavresPaixLoutre](http://www.sfpepm.org/HavresPaixLoutre)

Demandez la plaquette ou téléchargez-la sur [www.sfpepm.org/pdf/PlaquetteHavrePaix](http://www.sfpepm.org/pdf/PlaquetteHavrePaix)

Association nationale : Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères  
13 avenue René Mitterand, 18000 Bourges  
02 48 29 46 03 - [secretariat@sfpepm.org](mailto:secretariat@sfpepm.org)  
[www.sfpepm.org](http://www.sfpepm.org)

Opération nationale lancée dans le cadre de :

D'après une action de :

Avec le soutien de la :

[www.sfpepm.org/HavresPaixLoutre.htm](http://www.sfpepm.org/HavresPaixLoutre.htm)



## **Outil pédagogique relatif à la Loutre d'Europe, aux milieux aquatiques et humides pour des animations de sensibilisation : *Qui a vu Lulu ?***

Le projet est né du constat suivant : connaissance partielle par le public, de la discrète Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) présente sur la plus grande partie du territoire limousin et méconnaissance des problématiques de préservation de notre réseau hydrographique.

Le conservatoire d'espaces naturels du Limousin a souhaité créer et mettre à disposition une « boîte à outils » pédagogique relative à la Loutre d'Europe afin de sensibiliser sur cette espèce et les milieux aquatiques qu'elle fréquente, en s'inspirant d'un outil précédemment réalisé par la réserve naturelle de l'Étang Noir (dans les Landes) sur la Cistude d'Europe.

Le but est d'avoir une boîte à outils pédagogiques sur la Loutre d'Europe et les milieux humides, transportable et transférable auprès d'autres structures pour sensibiliser les familles, les scolaires, les collectivités territoriales ainsi que les associations environnementales, éducatives et sportives et les fédérations de pêche et de chasse.

Ce projet, porté par le conservatoire d'espace naturels du Limousin via la réserve naturelle de la Tourbière des Duges et co-réalisé avec le conseil départemental de la Creuse (gestionnaire de la réserve naturelle de l'Étang des Landes), s'inscrit dans le programme de la mise en œuvre des enjeux institués au niveau européen par la directive-cadre sur l'eau (DCE de 2000) consacré à la reconquête de la qualité écologique des eaux. En tant qu'outil de prévention et d'éducation, il s'intègre également au volet communication du Plan Régional d'Actions en faveur de la Loutre.

Cette boîte à outils se présente sous forme de sac à dos contenant une diversité d'éléments pédagogiques destinés à l'animation. Ce sac « anodin » au début se transforme peu à peu en Loutre ! L'animation est menée tout au long d'une déambulation, ponctuée de séquences pédagogiques tirées du sac, en fonction du public et de la durée de la sortie.

*Qui a vu lulu ?* comprend 11 séquences d'animation dont une séquence bonus « jeu de société : Protégeons les loutres de Tourbalandes » ainsi qu'une séquence « moment magique » spécialement pensée pour les enfants.



Photo : CEN Limousin

La création d'un classeur technique permet à l'intervenant de comprendre le déroulé de l'animation, d'utiliser les différents outils ainsi que d'avoir les connaissances nécessaires pour encadrer une sortie avec cet outil qui contient :

- un jeu d'opposition : entre les impacts négatifs et les conditions favorables aux milieux aquatiques et à ses espèces ;
- une petite boîte à outil « C'est Com. » : jeu d'association où les différentes parties du corps de la Loutre sont associées à des outils pour comprendre leurs rôles ;
- des outils de suivi scientifique de la qualité de l'eau ;
- des supports photos de détails morphologiques, des différents milieux naturels fréquentés, d'indices de présence ;
- une fiche de prospection pour le suivi de la Loutre ;
- des empreintes en résines ;
- des sons ;
- une plaque aimantée sur les milieux et occupation de l'espace par la Loutre, accompagné de 12 pictogrammes ;
- un jeu de société « Protégeons les loutres de Tourbalandes » sur les gestes qui contribuent à la préservation de la Loutre et de ses milieux de vie ;
- 1 puzzle de loutres ;
- 1 peluche de Loutre d'Europe ;
- 15 ouvrages et guides de gestion.



Ainsi sous forme d'enquête, les participants sont sollicités pour observer et découvrir la richesse de la faune et de la flore et décrire le paysage. Ils sont mis en situation de recherche d'indices de présence de l'espèce, aidés par les informations fournies au-préalable sur la reconnaissance d'empreintes, d'épreintes, de places de ressuis, de couloirs.

*Qui a vu Lulu ?* aborde, au-delà de la Loutre, la fragilité des zones humides en Limousin, les menaces qui pèsent sur celles-ci et les solutions possibles pour concilier activités de l'Homme et préservation de ces milieux.

Cet outil pédagogique réalisé en 2 exemplaires est disponible auprès :

- de la réserve naturelle de la Tourbière des Dauges, pour la Haute-Vienne : 05.55.39.80.20 rndauges@conservatoirelimousin.com
- de la réserve naturelle de l'Etang des Landes, pour la Creuse : 05.55.82.84.55 rn-etang-landes@creuse.fr

Murielle LENCROZ (CEN Limousin)

Présentation de *Qui a vu Lulu ?* lors du séminaire PNA Loutre (photos : Thierry Degen/DREAL Nouvelle-Aquitaine, Gaëlle Caublot)



## Le Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe... sous le feu des projecteurs !

Pour marquer la fin de l'aventure 2010-2015 du Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe, un document sur toute la communication faite autour du PNA sort en cette fin d'année 2016. Dans cette revue de presse, revue web (et plus encore !) vous trouverez des articles de presse, des études scientifiques et rapports, des extraits de revues naturalistes et de bulletins d'associations, des événements et bien d'autres documents qui ont présenté le PNA Loutre, certaines de ses thématiques et la SFPEM. Ce travail est le fruit d'une collaboration entre Rachel KUHN (SFPEM), rédactrice et animatrice du PNA Loutre et Juliette FERME, étudiante en master d'Écophysiologie et d'Éthologie, qui ont rassemblé tous ces documents liés au PNA pour vous les présenter !

Juliette FERME

Téléchargeable sur : [www.sfepm.org/pdf/RevuePressePNALoutre.pdf](http://www.sfepm.org/pdf/RevuePressePNALoutre.pdf)





## Week-end de la Loutre au Parc Zoologique de Paris

Pour la 2<sup>ème</sup> année, le Parc Zoologique de Paris a créé l'événement avec deux jours entiers d'activités proposées sur le thème de la Loutre, le week-end du 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2016. Un air sympathique, un rôle primordial dans la chaîne alimentaire des milieux humides, un exemple de conservation de la faune encourageant... les loutres européennes méritent bien que le Parc Zoologique de Paris leur consacre un week-end.

Les parcs zoologiques modernes n'ont plus pour seul objectif d'apporter un moment de détente et de loisir à leurs visiteurs. Aujourd'hui, ils se consacrent également à la recherche (comportementale, médicale, biologique...), à la conservation des espèces ainsi qu'à l'éducation et la sensibilisation du public à la préservation de la biodiversité. En 2016, les animaux des zoos ne sont plus des objets de curiosité mais ils sont désormais des représentants de leur espèce, tels des ambassadeurs permettant aux zoos d'accomplir ces missions multiples. Car l'on ne peut protéger que ce que l'on connaît, les visiteurs ont fait la connaissance de Becca et Dieko, le couple de loutres d'Europe du Parc Zoologique de Paris, les 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2016. L'événement ayant été annoncé sur les réseaux sociaux, quelques privilégiés inscrits au préalable ont rencontré un soigneur, découvert une catiche de loutre et participé activement au nourrissage de Becca et Dieko.

Entre les nourrissages, les visiteurs de tout âge ont pu appréhender les deux types de conservation existants :

- La conservation ex-situ : découverte de la gestion de la population de loutres captives grâce à un jeu de rôle mettant les participants dans la peau du coordinateur du Programme d'Élevage Européen (EEP) de la Loutre d'Europe ;
- La conservation in-situ : stand de découverte de la Loutre et du Plan National d'Actions animé par Rachel KUHN (animatrice du PNA) et Hélène JACQUES (vétérinaire spécialisée), permettant de mieux connaître la morphologie de la Loutre, les particularités de sa fourrure et les mesures de protection mises en place.

Les conférences présentées par Rachel KUHN sur le retour de la Loutre en France, Hélène JACQUES sur les problématiques actuelles rencontrées pour la conservation de deux espèces de loutres (Loutre géante d'Amazonie et Loutre à joues blanches du Congo) et Elodie REY (coordinatrice

de l'EEP) sur la diversité des espèces de loutres ont ravi les plus curieux, pendant que les plus jeunes s'adonnaient à des activités manuelles.

L'objectif de cet événement était la sensibilisation à la protection de cette espèce présente en France, ayant failli disparaître de notre territoire, ainsi que la reconnexion à notre faune locale. Malgré la fraîcheur, les visiteurs sont venus nombreux les 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2016, et les activités ont suscité un vif intérêt de leur part.

Toute l'équipe du Parc Zoologique de Paris remercie encore Rachel KUHN, Hélène JACQUES et Elodie REY pour leur présence, le partage de leur quotidien et de leurs connaissances, qui ont largement contribué à faire de cet événement une réussite. Sans nul doute, rendez-vous en 2017 pour un nouveau week-end de la Loutre!

Julie JET & Agathe DJEBBARI  
(Parc Zoologique de Paris)



Photo : Claudine Louboutin



Photo : PZP

## PARUTIONS



*We love Otters*

Le Groupe Loutre de l'IUCN vient de publier *We Love Otters*, un ouvrage consacré aux treize espèces de loutres présentes dans le monde. Enrichi de nombreux témoignages et de magnifiques photos d'espèces encore très peu connues, c'est un élément indispensable dans la bibliothèque de tout loutrophile qui se respecte et il est téléchargeable gratuitement !  
[www.otterspecialistgroup.org/Library/We\\_Love\\_Otters.pdf](http://www.otterspecialistgroup.org/Library/We_Love_Otters.pdf)

Rachel KUHN



Nous avons envie de faire un clin d'œil aux très jolis bijoux en argent à l'effigie d'animaux (dont la loutre) de la boutique Kloui-ko, par la créatrice Soline Désiré (déjà présente à plusieurs reprises lors des colloques francophones de Mammalogie).

<http://klouiko.tictail.com>



L'Echo du PNA Loutre

Bulletin semestriel

Conception et réalisation : Rachel KUHN

Photos : Rachel KUHN, Thierry DEGEN, Aline MOULIN, pisciculture de la Fayolle, Cédric DEDIEU, SMVVA, CEN Limousin, Gaëlle CAUBLLOT, Claudine LOUBOUTIN, Parc Zoologique de Paris

Dessins : Alexis NOUAILHAT (p. 2, 6 et 14), Gunther CAPO alias BEPS (p. 15 et 9)

Rédacteurs : Rachel KUHN, Véronique BARTHELEMY, Audrey SAVOURE-SOUBELET, Patrick HAFFNER, Aline MOULIN, Franck SIMONNET, François ISAMBERT, Murielle LENCROZ, Juliette FERME, Julie JET, Agathe DJEBBARI

Relecture : Véronique BARTHELEMY, Hélène JACQUES

**Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à ce numéro et aux autres !  
Et voilà, c'était le dernier numéro de *L'Echo du PNA Loutre*.  
Merci à tous pour l'attention que vous avez portée à ce bulletin !**

Vous avez toujours la possibilité de vous inscrire sur la liste de diffusion infoloutre, qui vous permettra de recevoir des informations sur la Loutre et les problématiques liées à sa conservation. Il suffit d'envoyer un mail (vide ou quelconque) à [infoloutre-subscribe@sfepm.org](mailto:infoloutre-subscribe@sfepm.org).  
En cas de problème pour vous inscrire, merci de contacter la SFEPM à l'adresse [loutre@sfepm.org](mailto:loutre@sfepm.org).

Vous pouvez télécharger les anciens numéros sur [www.sfepm.org/docloutre.htm](http://www.sfepm.org/docloutre.htm).

## CONTACTS

Rachel KUHN  
Animatrice du PNA Loutre  
SFEPM  
19 allée René Ménard  
18000 Bourges  
Tél : 02 48 70 40 03  
Courriel : [loutre@sfepm.org](mailto:loutre@sfepm.org)  
[www.sfepm.org/planloutre.htm](http://www.sfepm.org/planloutre.htm)

Véronique BARTHELEMY  
Chargée de mission PNA  
DREAL Nouvelle-Aquitaine (Service Patrimoine Naturel)  
Site de Limoges  
22, rue des Pénitents Blancs  
CS 53218  
87032 Limoges Cedex1  
Tél : 05 55 12 96 19  
Courriel : [veronique.barthelemy@developpement-durable.gouv.fr](mailto:veronique.barthelemy@developpement-durable.gouv.fr)

